

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 10 septembre au 9 octobre 2024

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire Frédéric et Gwendoline RoCHAT-Egger

Demandeur Frédéric et Gwendoline RoCHAT-Egger

Adresse Ch. des Coquelicots 5 Parcelle N° 3463

Type de demande Abattage Elagage Taille Ecimage

Végétation concernée Arbre isolé Haie Groupe d'arbres / bosquets

Arbre classé Oui → N° (voir plan de classement des arbres)
 Non

Essence(s) Thuya

Diamètre(s) du tronc 40 cm Hauteur(s) : 8 mètres

Etat sanitaire ~~Empiète sur les arbres alentours, trop volumineux~~ BON

Motif de l'abattage /
élagage / taille /
écimage

Empiète sur les arbres alentours, trop volumineux

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Cf photo et plan en annexe

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale. La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom Frédéric et Gwendoline Nom Rochat-Egger
Adresse Chemin des Coquelicots 5
Téléphone 079 781 43 04
Adresse e-mail frederic.rochat@kellerhals-carrard.ch

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Marie Nom Regamey
Société Jardin Vivace
Adresse Bois-de-la-Chandelar 3, 1000 Lausanne 27
Téléphone 079 568 18 12
Adresse e-mail marie.regamey@bluewin.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Selon la liste des essences acceptées
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu Derrière la maison (au nord)

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

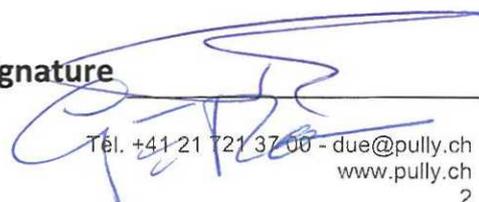
Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPnPN), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date Pully, le 13 août 2024

Signature



Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch